



CULTURE

SE PROJETER GRÂCE À LA BOURSE INITIATIVE JEUNESSE

Mis en ligne le 18 mai 2022

Passer de l'idée au projet, c'est possible avec les BIJ (Bourse Initiative Jeunesse) dédiées aux 15-25 ans du territoire ! Et si les BIJ sont connues pour l'accompagnement financier pouvant aller jusqu'à 1000 € pour un projet collectif, bénéficier d'une Bourse Initiative Jeunesse c'est aussi pouvoir compter sur un appui méthodologique pour mieux préparer son projet et s'assurer de sa concrétisation.

Vos idées ont de l'avenir ! dit le slogan des BIJ, les projets peuvent s'inscrire dans divers domaines, aventure, humanitaire, culture, environnement, sport, économie, sciences... et se faire partout, en local, national, ou même à l'international.

Un projet ? Dans un premier temps, [retirez un dossier de demande de Bourse Initiative Jeunesse](#) auprès du service jeunesse de votre commune, constituez votre dossier de présentation (objectifs, déroulement, budget), puis déposez votre demande auprès du Service Culture de la CCEG.

Vous serez ensuite invité à présenter vous-même votre projet devant un comité composé d'élus et de professionnels. L'attribution de la bourse se fera en fonction de votre motivation, et la qualité de votre dossier. Alors prêt pour l'aventure ?

Pour en savoir plus sur les Bourses Initiatives Jeunesse, contacter le service culture de la communauté de communes ou rendez-vous sur www.cceg.fr



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie d'Héric

2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00